

Première affectation : « partenariat institutionnel » ou « collaborations scientifiques » ?

Jeanne RIAUX
Anthropologue

I Introduction

La réflexivité sur les conditions de production de connaissances, la manière de s'interroger et de construire ses questions de recherche est une étape essentielle de toute recherche dite qualitative en sciences sociales. En anthropologie notamment, cette forme de réflexivité appliquée aux pratiques et conditions de mise en œuvre du travail de terrain fait aujourd'hui l'objet de nombreuses publications (GHASARIAN, 2004 ; LESERVOISIER et VIDAL, 2007). Il semble que l'auto-analyse et le dévoilement des pratiques du chercheur participent désormais du double processus de mise en œuvre et de validation scientifique du travail ethnographique. Dès lors, être anthropologue à l'IRD devrait conduire à s'interroger sur les conditions spécifiques de la recherche « au Sud » et notamment sur la pratique du « partenariat » érigée en étape obligée de toute recherche en coopération. Outre les relations construites avec les interlocuteurs de terrain, le travail en partenariat repose sur la construction d'interactions avec le monde de la recherche du pays d'accueil. Quelles sont les implications de la construction de ce partenariat sur nos manières de travailler « au Sud » ? Comment ce type de relation « obligée » oriente-t-il notre manière d'envisager le « terrain » et d'élaborer nos démarches de recherche ? Pour répondre à ces

questions, j'ai choisi de décrire les premières étapes de construction d'interactions scientifiques dans le cadre de mon affectation en Tunisie. À travers ce dévoilement, je m'interroge sur mon propre positionnement, sur ce qui relève de choix scientifiques ou de stratégies institutionnelles, sur les contraintes et atouts de ces interactions en cours d'élaboration.

Récemment recrutée, puis intégrée à l'IRD en tant « qu'anthropologue des hydrologues »¹ et affectée pour la première fois au Sud (Tunis depuis le 1^{er} janvier 2012), je me suis posée la question du partenariat avant même le départ. Bien sûr, le rôle premier du partenariat est de travailler avec les collègues chercheurs et enseignants du pays d'affectation. Mais ce sont d'autres objectifs qui se sont d'abord présentés à moi. À travers la question du partenariat, il s'agissait avant tout de découvrir les fonctionnements de l'IRD (« Il faut un partenaire ») et ceux de mes collègues déjà longuement investis sur mon nouveau lieu de travail (« Notre partenaire en Tunisie est *déjà* identifié »). Il s'agissait également de m'approprier des possibilités formidables en termes de moyens de travailler sur le terrain, de réseaux de connaissances et parfois d'amitiés, et de me couler au mieux dans ma nouvelle peau d'Irdienne. Il s'agissait enfin de décrypter un ensemble de pratiques associées à la recherche en affectation et qui fondent en partie l'identité et l'expérience de mes collègues plus anciens (vocabulaire, expériences des circonvolutions administratives, anecdotes et astuces, etc.). Ensuite seulement, la question du partenariat s'est posée en termes de découverte d'un nouveau terrain de recherche, de développement de nouvelles interrogations et collaborations scientifiques.

La construction du partenariat s'est déroulée, avec l'aide et les conseils de collègues plus expérimentés, à la fois au cours de la préparation de l'expatriation, puis à travers les premiers pas en affectation. La relation que j'ai construite avec de nouveaux

¹ J'ai été recrutée en 2008 en tant qu'anthropologue affectée au département Ressources environnement de l'IRD (UMR G-eau). Mon programme de recherche repose sur la construction d'un regard socio-hydrologique associant étroitement hydrogéologie et anthropologie. L'objectif est de comprendre les dynamiques de la gestion de l'eau dans le bassin du Merguellil en Tunisie centrale, terrain d'étude historique d'hydrologues et d'hydrogéologues de l'IRD. Le fait que je sois la seule anthropologue dans une équipe d'hydro(géo)logues a conduit mes collègues à me désigner comme « leur anthropologue », position que je m'approprie en m'auto-désignant – avec un peu d'ironie, j'en conviens – « anthropologue des hydrologues ».

collègues tunisiens a pris deux formes bien distinctes, mais de manière simultanée. Il s'agissait d'une part d'organiser mon arrivée en Tunisie (remplir les multiples formulaires de demande d'affectation, de préparation des missions, de conventions, etc.) ; pour cela il fallait trouver un « partenaire ». Il s'agissait en parallèle de débiter une recherche sur un nouveau terrain et d'identifier des personnes que mon projet de recherche pourrait intéresser, qui pourraient m'aider à enrichir mes hypothèses de recherche, voire y contribuer et, en contrepartie, à qui je pourrais apporter un appui sur leurs propres questions de recherche, des personnes bien sûr avec lesquelles j'ai envie de travailler ; pour cela je cherchais des « collègues » de travail. Cette dualité « partenaires »/« collègues » s'est exprimée tout au long des premières étapes de l'affectation (préparation, découverte, premières phases de travail). Toute récente et encore en cours, mon expérience du partenariat est celle des débuts, mêlant un peu de naïveté (Le partenariat « rêvé »), quelques désillusions (Le partenariat « institutionnel ») et des adaptations plus ou moins contraignantes (Les partenariats « en pratique »).

■ Le partenariat « rêvé » : version idéale et premières collaborations de recherche

La situation de l'anthropologie en Tunisie présente plusieurs spécificités qui ont orienté de façon importante la manière dont j'envisage le partenariat, en tant que jeune anthropologue débutant une recherche sur et dans ce pays.

Au premier abord, les collaborations avec des chercheurs tunisiens m'apparaissent incontournables pour des raisons allant bien au-delà de la seule injonction de l'IRD à travailler en partenariat. Il s'agit bien sûr, comme pour tout autre jeune chercheur, de bénéficier du savoir de ses pairs, et en particulier des plus expérimentés d'entre eux. Aborder un nouveau terrain d'étude, dans un pays encore peu connu de l'observateur, implique d'avoir recours aux conseils et aux critiques de connaisseurs. D'autant plus que l'anthropologie

tunisienne ne dispose pas d'un corpus bibliographique historiquement balisé par les débats internes à la discipline². Il apparaît dès lors difficile de s'orienter dans des publications diversifiées et relativement dispersées, dont une partie est rédigée en langue arabe.

Par ailleurs, l'héritage colonial de l'anthropologie maghrébine pose de manière sous-jacente des cas de conscience pour une anthropologue issue de l'ex-pays colonisateur. C'est particulièrement vrai lorsque l'on travaille sur l'eau, domaine dans lequel les héritages coloniaux sont encore très prégnants, que ce soit dans le paysage physique, scientifique et juridique, ou dans la mémoire des populations rurales. Dans ce contexte, et sans aller plus loin dans l'exposé de ces difficultés rencontrées, je sens une nécessité de travailler « avec » des Tunisiens et pas seulement « sur » leur pays. Collaborer avec des chercheurs qui ont réfléchi à cette relation coloniale et participé à la construction d'une anthropologie décolonisée (MELLITI, 2006), qui ont mené leurs propres recherches – hors des sentiers balisés par l'anthropologie coloniale – m'apparaît de fait nécessaire. Je ne conçois pas mon arrivée en affectation comme une manière d'apporter un savoir et des compétences, mais bien comme un séjour destiné à partager des méthodes et des points de vue. Cette gêne et l'importance donnée à la construction de relations équilibrées avec les chercheurs tunisiens reposent aussi sur le fait que l'asymétrie coloniale n'a pas complètement disparu. Comme me l'exprimait un collègue tunisien : « Elle disparaîtra le jour où un anthropologue tunisien fera son terrain en France... ». Les écarts de moyens et de conditions de travail qui existent entre les chercheurs tunisiens et français prolongent également cette asymétrie. Je n'y suis pour rien et je n'y peux pas grand-chose. Pour autant, c'est la situation d'asymétrie dans laquelle s'inscrit mon affectation à Tunis.

Dès les premiers temps de ce nouveau projet de recherche, les collaborations avec des scientifiques tunisiens me paraissent à la fois

² Au Maroc, par exemple, l'abondante littérature anthropologique sur les structures sociales (MONTAGNE, 1931 ; BERQUE, 1955 ; GELLNER, 1969) est venue alimenter les débats sur la théorie segmentaire. À ce titre, les travaux anthropologiques sur le Maroc ont été identifiés, diffusés, discutés et critiqués par les universitaires contemporains (HAMMOUDI, 1974 ; EL QADÉRY, 2010), favorisant ainsi une mise en visibilité des différents travaux auxquels se référer. Comme l'a remarqué BERQUE (1956), ce type de littérature et le débat qui l'accompagne n'existent pas en Tunisie. À première vue, ce constat déjà ancien de J. Berque semble toujours d'actualité.

nécessaires et légitimes. Mais leur construction apparaît bien difficile à mettre en œuvre pour plusieurs raisons.

Il y a d'abord une difficulté à identifier des interlocuteurs. L'anthropologie sociale tunisienne, plus encore que la sociologie (MELLITI et MAHFOUDH-DRAOUI, 2009 ; BEN SALEM, 2009), a vécu un affaiblissement considérable avec les « règnes » de Bourguiba (1959-1987), puis de Ben Ali (1989-2011). Jusque récemment, il n'y avait pas de département d'anthropologie en Tunisie³. Cela ne signifie pas que l'anthropologie y soit absente. Mais elle demeure peu visible, abritée dans les départements d'histoire ou de sociologie (cf. MELLITI et MAHFOUDH-DRAOUI, *op. cit.*), expatriée (beaucoup d'étudiants tunisiens s'inscrivent en doctorat en France) et dispersée dans des thématiques très diversifiées, donc difficilement identifiable. Une autre caractéristique de l'anthropologie tunisienne est sa focalisation sur le fait urbain, comme en témoignent les thématiques de recherche portées notamment par l'Institut de recherches sur le Maghreb contemporain. À la suite de la Révolution, l'analyse et le décryptage des dynamiques sociales et politiques rurales sont plébiscités (GANA, 2012 ; ELLOUMI, 2012), mais le manque d'effectifs dans le domaine de la sociologie ou de l'anthropologie du rural semble constituer un écueil important. C'est l'un des constats principaux effectués par des sociologues de l'université 9 avril de Tunis dont je me suis rapprochée à travers l'encadrement d'un étudiant en master qui travaille sur les Groupements de développement agricole (GDA). Le contexte de post-révolution marque une volonté de reconstruire des enseignements en anthropologie, et notamment sur le rural, avec une forte dimension « terrain ». Dans ce cadre, mes compétences de « ruraliste » et d'anthropologue de terrain me permettent d'envisager une insertion dans les milieux universitaires. Un bémol toutefois, la forte dimension « enseignement » de ce type de collaboration apparaît difficilement conciliable avec une activité intense de recherches sur le terrain.

Mon objectif de tisser des liens de collaboration avec des chercheurs en sciences sociales rencontre une difficulté supplémentaire liée à

³ Un master d'anthropologie sociale et culturelle a existé entre 2005 et 2008 à l'université de Tunis El Manar, sous la responsabilité de M. Kerrou. Il existe également une Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle qui apparaît assez confidentielle pour l'instant.

mon profil de spécialiste de la gestion de l'eau travaillant avec des hydro(géo)logues. Au premier abord, la richesse anthropologique d'un sujet aussi technique que l'eau et l'aménagement rural n'apparaît pas évidente. Il faut dire que, en Tunisie, cet objet central de l'organisation des sociétés rurales a été enfermé depuis plusieurs décennies dans le domaine de l'expertise technique. Pourtant, l'anthropologie de l'eau doit beaucoup aux travaux menés dans le sud de la Tunisie par BÉDOUCHA (1987), KILANI (1992) ou BATTESTI (2005). Cette difficulté « thématique » se double d'un autre écueil. Je construis ma recherche au sein d'une équipe de sciences « dures », les réseaux en sciences sociales me sont donc assez peu accessibles. Heureusement, d'autres collègues de l'IRD ayant travaillé en Tunisie m'aident à déchiffrer ces réseaux et à identifier des interlocuteurs. C'est dans ce cadre que j'ai eu la chance de rencontrer Habib Belaïd, un historien de l'université de La Manouba spécialisé dans l'étude de l'hydraulique coloniale. À travers l'écriture d'une communication commune (BELAÏD et RIAUX, 2011), nous avons engagé une collaboration fructueuse et équilibrée. Il s'agit là d'une véritable collaboration de travail porteuse de résultats et pas seulement d'un affichage érigé en justification du travail « avec le Sud ». Habib Belaïd m'a accompagnée aux Archives nationales de Tunis où nous avons travaillé côte à côte. Nous avons identifié ensemble un corpus de documents que l'on a ensuite interprété. Habib Belaïd m'a aidée à positionner les informations ainsi recueillies dans leur contexte historique – me guidant ainsi à travers la bibliographie incontournable de l'histoire tunisienne. En contrepartie, j'ai mis en commun les documents recueillis préalablement aux Archives diplomatiques de Nantes. J'ai partagé des données ethnographiques issues de mes premiers travaux de terrain et permettant d'éclairer la situation passée à travers des discours contemporains. Ce travail d'échange, de réflexion commune et interdisciplinaire se poursuit par l'écriture d'un article commun. Cette collaboration inattendue a bien sûr infléchi de manière importante la façon dont j'aborde mon terrain tunisien. L'entrée par les archives et par une démarche sociohistorique fait désormais partie de la « toile de fond » du travail ethnographique, notamment parce que les paroles des personnes rencontrées sur le terrain font écho aux informations issues des archives. Cela m'amène à questionner les différences observées entre la « mémoire du papier » et la « mémoire des sociétés », entre ce que les services

hydrauliques du Protectorat ont souhaité conserver et ce que les individus d'une société se transmettent ou oublient. Je m'interroge désormais sur les différents regards portés sur une situation par les cadres de l'administration coloniale puis contemporaine et par les communautés rurales. L'émergence de cet angle de recherche est le fruit du travail mené sur l'hydraulique coloniale avec Habib Belaïd. J'espère maintenant partager le travail de terrain avec ce collègue pour approfondir l'étude de la mémoire locale de l'histoire coloniale et confronter les sources d'archives aux sources ethnographiques.

Ainsi, je vois se dessiner petit à petit des collaborations solides avec des chercheurs tunisiens en sciences sociales. Elles infléchissent peu à peu mes orientations de recherche et la manière dont je construis ma démarche scientifique. C'est bien sûr l'une des richesses du travail d'équipe et l'un des résultats importants du travail en collaboration avec les chercheurs du pays d'affectation. Toutefois, la construction de ces collaborations se fait doucement, pas à pas. Il me faudra encore du temps pour identifier d'autres collègues plus spécialisés dans l'étude des ruralités contemporaines. De fait, la formalisation de relations scientifiques à travers une convention de recherche s'avérait (s'avère encore) prématurée dans ce contexte. Le « Partenariat », avec un grand « P », ne pouvait donc reposer sur ces collaborations-là. Mes collègues hydrologues, familiers de la Tunisie, ont mis en avant différents arguments allant dans le sens d'un partenariat qui soit plus directement opérant. D'après eux, en effet, il était inenvisageable d'élaborer une convention de recherche avec une université tunisienne en raison des délais que cela aurait exigés. Il était également important pour les responsables de mon UMR que je sois proche des autres collègues de l'équipe affectés en Tunisie et avec lesquels nous travaillons sur un terrain commun. Ce dernier argument faisait d'ailleurs écho aux enjeux spécifiques de la recherche « socio-hydrologique » que je propose de mener *avec* les hydrologues. Enfin, les conditions administratives et politiques actuelles et passées⁴ de la Tunisie confirmaient

⁴ Au départ, mon affectation était programmée en 2009, donc avant la révolution de janvier 2011. Mes conditions d'affectation avaient donc été réfléchies en fonction du contexte politique de l'époque où il valait mieux faire profil bas en tant qu'anthropologue de terrain.

l'intérêt que j'avais à me fondre dans une équipe d'hydro(géo)logues et de m'insérer dans leurs propres réseaux de partenaires.

Le partenariat « institutionnel » : chroniques d'une convention à venir

Le partenaire « historique » et « exclusif » de mes collègues hydrologues de l'UMR G-eau en Tunisie est l'Institut national d'agronomie de Tunis (Inat). Des collaborations de recherche ont été initiées en particulier avec deux enseignants-chercheurs du Génie rural, département Ressources hydrauliques et aménagement rural, l'un étant hydrologue, l'autre étant spécialisé en télédétection. Depuis une quinzaine d'années, les programmes de recherche sur les ressources et usages de l'eau dans le bassin du Merguellil ont permis de donner corps à ces collaborations, en particulier à travers des dizaines de stages d'étudiants et plusieurs doctorats. Travaillant sur le même terrain d'étude, à la suite des programmes précédemment menés, il apparaissait logique que je m'insère dans ce dispositif bien rodé (les interlocuteurs sont identifiés, les personnes se connaissent) et bien cadré (une convention-cadre existe entre l'IRD et l'Inat, la représentation de l'IRD-Tunis actuelle entretient de bonnes relations avec le directeur de l'Inat). D'ailleurs, depuis quelques mois, la quasi-totalité des chercheurs de l'IRD affectés à Tunis est accueillie dans les locaux de l'Inat⁵.

Par ailleurs, le partenariat avec l'Inat étant déjà construit, il apparaissait plus simple d'inscrire mon affectation dans cette continuité. En effet, pour demander une affectation à l'étranger, l'IRD demande que le partenaire soit déjà identifié et que la collaboration présente une solidité certaine. Au jeu des arbitrages, même en étant jeune

⁵ Il s'agit de chercheurs en hydrogéologie, hydrologie et télédétection qui représentent une large majorité des chercheurs actuellement affectés à Tunis. Les autres chercheurs de l'IRD-Tunis sont accueillis de manière individuelle dans différents établissements de recherche ou universités.

recrutée, donc « prioritaire », il s'agissait d'attester du bien-fondé de ma démarche. Il était donc plus risqué de proposer un partenariat scientifiquement pertinent, mais administrativement hasardeux. Dès lors, l'opportunité stratégique du partenariat « historique » avec l'Inat s'imposait à moi.

En outre, l'ajout d'un avenant à une convention déjà existante permettait une certaine rapidité de mise en œuvre⁶. Cet argument supplémentaire était de poids, puisqu'en Tunisie la convention de recherche est le sésame permettant de vivre et de travailler paisiblement pour un chercheur étranger. D'une part, cette convention permet d'obtenir une carte de séjour (donc un visa de longue durée, une immatriculation tunisienne, l'autorisation de sortir du territoire sans véhicule, etc.). D'autre part, l'attestation de recherche donnant lieu à l'autorisation de recherches sur le terrain dépend elle aussi de l'obtention d'une convention. Il semblait donc important que la convention soit déjà quasiment prête avant mon arrivée en affectation, puisque les démarches qui en dépendent peuvent ensuite prendre du temps. Ce fait est particulièrement important lorsque l'on est anthropologue et que l'on envisage de s'investir rapidement dans le travail de terrain. Autrement dit, la convention est un sésame de poids et l'on est amené à s'intéresser plus au contenant qu'au contenu.

Toutefois, l'évidence administrative d'une convention avec l'Inat ne supprime pas son intérêt scientifique. En effet, étant donné mon objectif de construire un « regard socio-hydrologique sur le bassin du Merguellil », je souhaite demeurer proche de mes collègues hydrologues de l'IRD, puis identifier et associer progressivement des hydrologues tunisiens à la construction de cette démarche interdisciplinaire. De fait, être accueillie à l'Inat, auprès de mes collègues hydrologues, revient pour moi à « habiter sur le terrain », puisqu'un pan entier de mes recherches concerne la relation qui se

⁶ En réalité, les démarches se sont considérablement complexifiées au cours des dernières années. Contrairement à ce qu'ont vécu mes collègues il y a quelques années, l'ajout d'un avenant à l'accord-cadre ne suffit plus. Une convention d'accueil spécifique doit être signée entre le chercheur en affectation et un représentant (le partenaire) de l'institution d'accueil. Ces complexifications administratives sont peut-être à considérer comme résultant d'un héritage irdien de procédures et de pratiques qui ne sont peut-être plus les plus simples ni les plus rapides. Les collègues du Cirad accueillis en Tunisie suivent des circuits moins bien balisés politiquement (donc diplomatiquement), mais apparemment plus rapides.

construit entre spécialistes de la ressource et spécialistes des sociétés. D'ailleurs, je fais l'hypothèse que seule la proximité géographique favorise des relations d'interconnaissance, de compréhension mutuelle propres à susciter le développement d'une recherche interdisciplinaire. Cohérence de mon projet de recherche et facilité des transactions avec les hydrologues ont donc été invoquées pour justifier ce partenariat et le rendre « évident ». Après discussions avec les responsables de mon équipe en France, nous avons préparé un avenant à la convention déjà en cours avec le département Génie rural de l'Inat. Mon « interlocutrice officielle » devait être la même que celle de mes collègues hydrologues ; un partenaire plutôt institutionnel puisque cette personne est très impliquée dans l'organisation des enseignements à l'Inat, alors que le travail sur le terrain mobilise d'autres enseignants-chercheurs et étudiants de son équipe. L'avantage de ce montage scientifico-institutionnel à dominante administrative était de me laisser le temps et la liberté, une fois arrivée, d'identifier des interlocuteurs plus appropriés en fonction de mes propres intérêts de recherche et affinités. Cette façon de procéder était sous-entendue dans le montage institutionnel. Il n'y avait donc là aucun risque de commettre des impairs diplomatiques en diversifiant mes interlocuteurs en dehors du partenariat « officiel ». Mais quelques jours avant mon départ pour Tunis, les choses se sont compliquées.

En effet, alors que la convention était presque signée, le projet de m'intégrer « chez » les hydrologues de l'Inat s'est révélé problématique. La multiplication des chercheurs en affectation à Tunis, liée notamment aux événements en Syrie, se traduisait par un trop grand nombre de conventions avec notre principale interlocutrice de l'Inat. Cela commençait à provoquer des critiques au sein de l'Inat. Dans un contexte post-révolutionnaire tendu (renouvellement très rapide des différents postes à responsabilité), le directeur de l'Inat, en accord avec le représentant de l'IRD-Tunis, a décidé de diversifier les interlocuteurs de l'IRD à l'Inat. En raison de mon profil « sciences sociales », il est apparu légitime de m'orienter vers le département « Économie et développement rural » de l'Institut. Le départ en retraite de la professeure de sociologie rurale constituait une justification supplémentaire à mon insertion dans ce département (« L'anthropologie c'est un peu de la sociologie, non ? », me demandera-t-on à mon arrivée dans le département d'Économie). Il

a donc fallu, au dernier moment avant mon départ (pendant les vacances de Noël), que j'identifie quelqu'un du département d'Économie qui accepterait de signer ma convention d'accueil à l'Inat. Mes collègues de l'UMR G-eau m'ont adressée à un économiste avec lequel ils avaient déjà travaillé sur le bassin du Merguellil dans le cadre de différents programmes de recherche pluridisciplinaires, un autre « interlocuteur historique », autrement dit. Cette réorientation semblait logique à tout le monde... bien que la dimension socio-hydrologique de mon projet de recherche permette difficilement de légitimer mon insertion dans une équipe d'économistes. Je retrouvais là encore ce problème de balancier entre les dimensions administrative-politique et scientifique de la question du partenariat. La situation m'est apparue d'emblée plus difficile : alors que j'avais mobilisé une somme importante d'énergie et de temps pour comprendre les démarches et méthodes de l'hydrologie (hydrogéologie et hydraulique), on m'adressait à un spécialiste en économie expérimentale. Les frontières disciplinaires me semblaient encore plus difficiles à franchir... ce qui se confirma au cours des premiers échanges scientifiques. Mais revenons à la convention qui n'était pas encore signée.

Le « partenaire » que l'on me désignait comme « le plus naturel après celui des hydrologues » ne concevait pas l'écriture et la signature d'une convention d'accueil comme une simple formalité administrative. Il entendait au contraire que je propose un programme de travail réaliste nous impliquant pleinement tous les deux. J'ai alors produit un texte reposant sur les problématiques institutionnelles de la gestion de l'eau. Le concept d'institution permet en effet de relier l'économie et l'anthropologie, même si ces disciplines ont des approches très différentes de la question. Mon interlocuteur a accepté de signer la convention après que j'en ai modifié plusieurs fois le texte en fonction de ses suggestions. Dans l'urgence, je n'ai pris aucun recul sur les conditions de production de cet avenant à la convention qui s'apparente à un véritable « contrat »⁷. À travers ce

⁷ Dans tous les cas, une convention est un contrat liant deux parties. Mais je m'aperçois ici que, selon la manière dont ce contrat est envisagé, il peut se constituer en « simple formalité » ou en « obligation contractuelle ». La forme de partenariat qui découle de ces deux options est assez différente en pratique, même si c'est la même chose en théorie.

texte, je me suis engagée à travailler sur des thématiques proposées hâtivement et quasiment sans connaissance préalable du terrain d'étude et des questions de recherche qu'il suscitera⁸. Alors que je souhaitais seulement obtenir au plus vite un sésame administratif, j'ai posé, sans vraiment m'en rendre compte, les fondements d'une relation interdisciplinaire plutôt difficile à mettre en œuvre. Je me suis également engagée dans une relation de collaboration avec un enseignant-chercheur que je connaissais à peine. Bien sûr, la façon de réagir qu'a eue ce nouveau partenaire était fondée : cette convention l'engageait au même titre que moi. Si je cherchais un sésame administratif, lui voyait probablement dans cette convention un programme de travail pour débiter une véritable collaboration. Sa réaction était donc bien plus légitime que la mienne.

À mon arrivée à Tunis, ma convention était dans les circuits administratifs, tandis que l'on me préparait un bureau au département d'Économie de l'Inat. Après quelques semaines, je m'y suis installée. Je me suis alors aperçue que l'on avait sommé les économistes du département de libérer un bureau pour moi, alors que la majorité d'entre eux pensait que j'étais une hydrologue pour laquelle il n'y avait plus de place dans les bâtiments du Génie rural. Les débuts ont été difficiles. Jusqu'à aujourd'hui, il m'apparaît compliqué de nouer des relations scientifiques avec ces nouveaux collègues, même si ces derniers s'avèrent très sympathiques et accueillants. J'ai finalement peu à leur proposer en échange de leur accueil. Les cours que je suis susceptible de donner sont très éloignés des modules d'économie dispensés aux étudiants ; je me sens tout à fait démunie à propos des sujets de stage en économie pour lesquels on me propose d'intervenir. À l'inverse, ma façon de travailler, très exploratoire et sans cadre théorique préalablement fixé, interpelle mon « partenaire » qui me propose des conseils pour structurer ma démarche scientifique et pour recadrer une étudiante en stage dont j'ai la responsabilité. Les écarts de méthode qui existent entre économie et anthropologie se font sentir

⁸ Ma démarche scientifique repose sur une construction inductive des problématiques de recherche. C'est à partir des observations de terrain que se dessineront mes questions de recherche. Cette démarche se situe à l'extrême opposé des méthodes de travail adoptées en économie expérimentale pour laquelle la question de recherche et le cadre théorique constituent un préalable à tout travail d'enquête. Cela constituera ensuite l'une des principales difficultés du dialogue interdisciplinaire avec mon « partenaire ».

avec rudesse, d'autant plus dans un contexte d'asymétrie d'âge et d'expérience⁹ qui caractérise ma présence auprès des économistes de l'Inat. Heureusement, des espaces de collaboration plus larges sont ouverts à travers différents programmes de recherche impliquant les hydrologues, mon partenaire économiste et moi-même. Les ateliers pluridisciplinaires que nous avons initiés dans ce cadre permettent à chacun de trouver une place en fonction de ses propres démarches et questions de recherche. D'autres collègues ayant plus l'habitude du travail avec les agronomes et les économistes contribuent à atténuer des écarts disciplinaires qui pourraient se révéler difficiles à gérer. Je pense aussi que le travail de terrain pourrait être l'occasion de trouver des terrains d'entente. En effet, si mon partenaire économiste développe des démarches scientifiques très éloignées de celles que j'envisage, sa connaissance du terrain et son expérience des problématiques de l'agriculture irriguée en Tunisie constituent une richesse dont je dois m'imprégner.

■ Le(s) partenariat(s) « en pratique » : bilan d'étape

Mon expérience toute neuve du « partenariat au Sud » me permet d'identifier plusieurs formes de collaboration, distinctes dans leur mise en œuvre et dans leurs objectifs. Mes relations avec la communauté scientifique tunisienne s'articulent en effet autour de trois formes de « partenariat ».

Il y a d'abord des collaborations de travail qui se construisent avec mes pairs, chercheurs en sciences sociales. C'est en particulier avec un collègue historien que des questions scientifiques complémentaires ont permis d'engager un travail de recherche et d'écriture commun. Cette relation n'est pas institutionnalisée et dépend d'un intérêt mutuel à travailler ensemble. Il me semble que l'on peut alors parler de

⁹ La différence de sexe a peut-être aussi joué, mais je n'ai aucun élément concret pour étayer cette hypothèse.

« collaboration scientifique ». Bien sûr, la vocation de recherche au Sud de l'IRD a joué dans la construction de cette collaboration, que ce soit à travers les réseaux scientifiques de mes collègues IRDiens ou les moyens logistiques et financiers que l'on met à ma disposition. En effet, toute initiative de ma part allant dans le sens de l'animation de recherches en collaboration en Tunisie, particulièrement avec les sciences sociales, est soutenue par les responsables de mon UMR. De fait, l'injonction de l'IRD à travailler « en partenariat » n'est qu'indirectement à l'origine de cette relation-là.

En parallèle, je développe avec mes collègues hydrologues de l'IRD des axes de recherche interdisciplinaires. À travers cette construction, des relations se tissent progressivement avec leurs propres partenaires institutionnels de l'Inat. Ce travail en commun ne peut encore être qualifié de « collaboration scientifique », même s'il est déjà porteur de perspectives de travail motivantes avec les hydrologues de l'IRD. Avec les hydrologues de l'Inat, il semble que la volonté interdisciplinaire rencontre moins d'échos ; la construction de collaborations « socio-hydrologiques » prendra probablement du temps.

Enfin, les règles de départ en affectation émises par l'IRD et le contexte administratif tunisien m'ont amenée à construire un « partenariat institutionnel ». J'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie à essayer de donner un contenu scientifique à ce partenariat, mais il semble difficile à mettre en œuvre. Pourtant, c'est là mon partenariat « officiel », celui qui apparaît dans les documents administratifs et celui par lequel je suis identifiée en Tunisie. Je travaille au sein du département d'Économie de l'Inat, en convention avec l'un de ses enseignants-chercheurs, que ce soit vis-à-vis de l'IRD ou vis-à-vis des administrations tunisiennes. Peut-être faut-il ici mettre en cause la forme très officielle, très administrative et très cadrée que prend le partenariat tel qu'envisagé entre l'IRD et l'Inat, en particulier avec l'obligation d'élaborer une convention nominative entre deux individus. La convention-cadre entre l'IRD et l'Inat qui suffisait il y a quelques années à officialiser la venue d'un chercheur de l'IRD à l'Inat était de mon point de vue mieux adaptée à la réalité des constructions de collaborations scientifiques, qui sont par nature appelées à évoluer et à se diversifier à travers le déroulement d'une affectation.

Mises bout à bout, les relations ainsi initiées avec les scientifiques tunisiens doivent constituer ce que l'on appelle « partenariat » à

l'IRD. À partir de ma propre expérience, il me semble de fait plus légitime d'exprimer cette notion au pluriel (« les partenariats »). L'existence de ces formes multiples de relations présente des inconvénients, mais aussi des avantages dont je peux dès à présent dresser un premier bilan.

Le premier problème est celui de la multiplication des « partenaires », « collaborateurs » et « collègues ». Cette multiplication des interlocuteurs se traduit par une multiplication des charges de cours que l'on me propose et auxquelles je me sens plus ou moins obligée de répondre, par une multiplication des stages que l'on me propose de co-encadrer et surtout par une multiplication des projets et programmes de recherche dans lesquels je suis impliquée. En effet, chaque collaboration induit de nouvelles perspectives scientifiques, chaque chercheur ayant une approche et des questionnements qui lui sont propres. La conjonction de plusieurs regards sur un même fait produit de nouvelles questions, de nouvelles pistes de recherche, toutes motivantes, mais pas nécessairement faciles à articuler entre elles. Je vais devoir faire une belle gymnastique intellectuelle pour trouver une cohérence globale à l'ensemble des « axes » de recherche qui ont émergé au cours de mes premiers pas en affectation.

Dans la pratique, il me reste peu de temps pour développer des collaborations qui seraient pertinentes au regard de mon projet de recherche originel, que ce soit avec des hydrologues d'autres instituts tunisiens ou avec des chercheurs en sciences sociales. En ce qui concerne les sciences sociales, le problème se double d'une réticence de certains universitaires par rapport à mon ancrage dans le monde des ingénieurs. Quand j'explique que je suis en convention avec l'Inat, école d'ingénieurs avant tout, mes interlocuteurs universitaires ont du mal à comprendre ce choix. Il y a probablement aussi des réseaux d'amitiés et d'inimitiés entre institutions tunisiennes que je n'ai pas encore identifiés. Un autre problème, plus spécifique à mon profil « interdisciplinaire », est de faire comprendre aux « partenaires » ce que je peux et souhaite faire. En particulier, dans le domaine de la gestion de l'eau, une anthropologue ne s'intéresse pas nécessairement aux questions de genre, de « représentations » et d'eau potable. Il m'est également difficile d'expliquer que l'évolution des « ressources » m'intéresse autant que celle des « usages » et que c'est la raison pour laquelle je souhaite travailler avec les hydrologues. Le changement de partenaire lors de la signature de la

convention d'accueil à l'Inat illustre un peu les difficultés qui se présentent à moi dans ce domaine : je crois ne pas avoir su affirmer clairement et faire entendre à mes interlocuteurs l'objectif interdisciplinaire (socio-hydrologique) que je poursuis. À l'inverse, je dois aussi faire comprendre à mes nouveaux interlocuteurs des sciences sociales que le travail interdisciplinaire mené à l'Inat ne me cantonne pas nécessairement à une anthropologie « appliquée ». Les problématiques relatives à l'eau et à l'hydraulique relèvent bien d'un objectif large de compréhension des sociétés et de leurs dynamiques, de la même manière que tout travail anthropologique sur des sujets peut-être plus classiques. Là encore, ce que je fais doit être argumenté, explicité, avec plus de force qu'auprès de collègues français dont j'ai l'impression qu'ils se familiarisent avec ces mariages disciplinaires insolites. Pour autant, cet effort d'explicitation et la nécessaire réflexivité qui l'accompagne se révèlent stimulants et féconds (RIAUX, à paraître).

La façon dont se construisent mes multiples partenariats constitue aussi un atout, en particulier pour ce qui concerne les recherches de terrain. J'ai en effet entamé un travail sur les « acteurs de l'eau » qui sont à la fois les utilisateurs de l'eau agricole (agriculteurs, gestionnaires locaux), les administrations en charge de la gestion et de la planification et les scientifiques qui produisent des connaissances elles-mêmes mobilisées (ou non) par les administrations. Mon travail d'enquête se déroule donc dans plusieurs arènes, notamment les administrations de l'eau, qu'elles soient nationales, régionales ou locales. Dans ce cadre, être identifiée comme « travaillant avec l'Inat » (et avec des chercheurs aux approches très « scientifiques ») représente un atout. Il s'agit d'un véritable visa d'entrée. Introduite dans ces administrations par mes collègues hydrologues, je suis accueillie avec bienveillance, bénéficiant de relations de confiance anciennement construites. L'accès au « terrain » m'est également facilité. Suivant les conseils de collègues tunisiens, je ne me présente pas d'emblée comme étant anthropologue¹⁰. Il faut rappeler

¹⁰ Dans la plupart des cas, je me présente comme chercheur travaillant à l'Inat et mobilisant des approches complémentaires de celles de mes collègues hydrologues, agronomes ou économistes. Un enseignant d'une école d'ingénieurs agronomes m'a clairement recommandé de ne pas me présenter directement comme anthropologue : « ce que les gens pourraient ne pas comprendre ».

que l'anthropologie est une discipline qui a quasi totalement disparu des programmes d'enseignement et de recherche en Tunisie jusqu'à récemment. Les approches qualitatives de terrain demeurent visiblement suspectes ou, pour le moins, inhabituelles. De fait, m'inscrire dans la continuité des recherches menées par ou avec l'Inat permet d'atténuer l'originalité (dans le sens négatif du terme) de l'approche que je propose. Je n'ai rencontré aucun problème pour me rendre sur le terrain et pour y déployer une démarche ethnographique intensive. Bien sûr, les événements politiques récents rendent possible une telle approche, mais le fait que ma zone d'étude ait été historiquement balisée par le travail conjoint des chercheurs de l'IRD et de l'Inat facilite encore le travail. Par exemple, on ne m'a jamais demandé de présenter une autorisation de recherche sur le terrain dans la région de Kairouan, ce qui n'a pas été le cas pour d'autres chercheurs en sciences sociales de l'IRD sur d'autres terrains. De la même manière, les démarches nécessaires à l'arrivée d'une étudiante sur le terrain et au sein des administrations régionales ont été réalisées très rapidement. Cela aurait été beaucoup plus difficile dans le cadre d'une convention avec une université. Concrètement, pourtant, ma convention de recherche était encore dans les circuits de signature... huit mois après mon arrivée en affectation, mes recherches n'avaient alors aucun cadre « légal ». Cette attente représente probablement l'une des composantes du rite de passage de l'affectation au Sud de tout chercheur IRD.

■ Réflexivité sur la pratique de recherche au Sud

Le contexte pluridisciplinaire élargi dans lequel je mène mes recherches ainsi que la volonté interdisciplinaire de mon programme scientifique impriment très probablement une orientation spécifique à la manière dont se déroule la construction de mes partenariats en Tunisie. Il m'est difficile pour l'instant de discerner ce qui relève de contraintes spécifiquement liées à mon profil d'anthropologue

travaillant avec les hydrologues¹¹. Il m'est également difficile de distinguer si certaines contraintes rencontrées relèvent plus généralement des évolutions du métier de chercheur. En effet, avec la recherche financée sur (gros) projets, les partenariats prennent de l'importance ; ils deviennent une étape obligée de la construction des programmes. Dans ce cadre, argumentaires scientifique et financier se mêlent et l'on ne sait plus si le partenariat est une justification ou un objectif du projet scientifique. Il est fort probable aussi que certaines difficultés rencontrées soient imputables à mon inexpérience du travail au Sud. Les problèmes rencontrés sont-ils communs à tous les jeunes chercheurs de l'IRD ? Enfin, le pays d'affectation imprime sûrement aussi une marque particulière à la construction de ces collaborations. Quelle est la place des héritages historiques, de la culture et des relations sociales, de l'histoire politique du pays d'affectation dans la construction du partenariat ? Quels sont aussi les héritages de la représentation de l'IRD à Tunis en matière de simplification ou de complexification des démarches auprès des administrations tunisiennes ?

Quelles que soient les réponses à ces questions, être chercheur à l'IRD me permet de bénéficier de certaines routines de travail au Sud, même si elles s'accompagnent de quelques pesanteurs. L'implantation ancienne de l'IRD en Tunisie, l'existence de réseaux scientifiques et d'une logistique matérielle constituent de formidables moyens pour initier et mettre en œuvre des recherches sur le terrain. Bien sûr, le « forçage » institutionnel m'amène à des contorsions relationnelles. Mais je pense que finalement ces contorsions sont porteuses d'originalités et d'innovations dans la construction de mon questionnement scientifique. Ne dit-on pas que c'est dans la contrainte que l'on se révèle le plus créatif ?

Le travail réflexif sur le partenariat au Sud se révèle fructueux. S'interroger sur ces dimensions de l'activité scientifique conduit à

¹¹ Le propos de ce texte n'est pas de réfléchir à l'interdisciplinarité. Pourtant, il semble évident qu'une grande partie des frustrations ressenties dans la construction des partenariats relève d'une question de positionnement interdisciplinaire : je souhaite me rapprocher des sciences sociales, mais mon sujet de recherche me conduit vers les hydrologues. Le problème est de devoir choisir entre les deux. Peut-être la solution se présentera-t-elle à travers une seconde convention de recherche (ou bien un « accueil scientifique ») auprès d'une institution de recherches en sciences sociales ?

prendre du recul par rapport à nos propres pratiques de recherche... plus de recul peut-être qu'envisagé au départ de l'écriture de ce texte. D'abord, dévoiler l'arrière-cuisine de nos pratiques n'est pas chose aisée. Que faut-il dire ou ne pas dire ? Jusqu'à quel point faut-il dévoiler la démarche qui sous-tend des interactions en construction ? Quels seront les effets de cette mise à nu sur les conditions de recherche à venir, sur l'évolution de ces interactions ? J'ai l'habitude de dire que le métier d'anthropologue consiste à dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas. M'appliquer à moi-même ce traitement m'amène à réfléchir aussi sur la manière dont je pratique ce dévoilement. De ce point de vue, le travail réflexif s'est avéré perturbant : l'écriture contribue à révéler et partager des points laissés sous silence, des impensés de relations parfois difficiles. Avais-je vraiment conscience du degré d'artificialité de certaines interactions construites ? Cela me renvoie à la réalité des relations et collaborations construites au Sud, à des questions plus profondes de légitimité de la recherche « pour le développement », d'asymétrie des relations entre chercheurs du Sud et chercheurs du Nord, à la pertinence d'une recherche tournée vers des « partenaires » qui ont leurs propres questions de recherche et qui ne nous attendent pas pour les déployer. Au terme de cette réflexion, je pense que la légitimité de nos recherches et de notre présence au Sud se construit dans le cadre de « collaborations scientifiques (sincères) ». Le « partenariat officiel et obligé » viendrait plutôt perturber cette construction, même s'il se révèle incontournable pour des raisons institutionnelles.

Bibliographie

- AERES, 2010 – *Rapport d'évaluation de l'Institut de recherche pour le développement*. Septembre 2010, 34 p.
- ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., LERICOLLAIS A., MARCHAL J.-Y., 1984 – *Libres réflexions sur une pratique de la géographie à l'Orstom. L'Espace Géographique*, 4 : 353-360.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987 – *Abidjan « côté cours » : pour comprendre la question de l'habitat*. Paris, Orstom/Karthala.
- ARGYRIS C., SCHÖN D., 1996 – *Organizational Learning II: Theory, Method and Practice*. Reading, MA, Addison-Wesley.
- ATELIERS D'ANTHROPOLOGIE, 2009 – *La relation ethnographique, terrains et texte. Ateliers d'anthropologie*, 33.
- ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (éd.), 2009 – *Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris, Armand Colin.
- BAKO-ARIFARI A., 2007 – « La médiation socio-anthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique ». In : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 175-199.
- BARÉ J.-F., 1995 – *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Karthala.
- BARÉ J.-F., 2001 – *L'évaluation des politiques de développement*. Paris, L'Harmattan.
- BATTESTI V., 2005 – *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*. Paris, IRD Éditions, coll. À travers champs.
- BÉDOUCHA G., 1987 – *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasienne du Sud tunisien*. Paris, Archives contemporaines.
- BELAÏD H., RIAUX J., 2011 – *Appropriation et gestion des eaux en Tunisie à l'époque coloniale. Une histoire de dépossession(s) ? Cas du Kairounnais*. Colloque du réseau RED-MED : Appropriation des ressources naturelles et patrimoniales : compétitions et droits d'accès en Méditerranée, 28-30 nov., Beyrouth, communication orale.
- BELLIER I., 2002 – *Le Concept de Partenariat et le dialogue politique : la Commission européenne et l'élargissement de l'Union. Anthropologie et Sociétés*, 26 (1) : 139-157.
- BEN SALEM L., 2009 – *Propos sur la sociologie en Tunisie. Entretien avec Sylvie Mazzella. Genèses*, 75 (2) : 125-142.
- BENSA A., 2007 – *De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance. Enquête*, 1 : 131-140.
- BERNANDER B., 1995 – *Facing a Complex Emergency: An Evaluation of Swedish Support to Emergency Aid to Cambodia*. Stockholm, Stockholm SIDA.
- BERQUE J., 1955 – *Structures sociales du Haut Atlas*. Paris, PUF.
- BERQUE J., 1956 – *Cent-vingt-cinq ans de sociologie maghrébine*.

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 11 (3) : 296-324.

BLANC F.-X., SOK T., LAUREILLARD D. et al., 2011 – Earlier versus later start of antiretroviral therapy in HIV-infected adults with tuberculosis. *The New England Journal of Medicine*, 365 (16) : 1471-1481.

BONNEMAISON J., 1986 – *La dernière île*. Éditions Arlea/Orstom.

BONNEMAISON J., 1989 – *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique. Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères.

BONNEMAISON J., 1991 – « Lieux et routes en Mélanésie ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle, approche géographique de l'espace*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 315-318.

BONNET D. (éd.), 2003 – *L'éthique médicale dans les pays en développement. Autrepart*, 28, 192 p.

BOURDIER F., 2006 – *Policies and politics underlying the path for universal access to treatment against AIDS in Cambodia*. Working paper n° 18, Lünd University, Centre for East and Southeast Asian Studies, 22 p.

BOURDIER F., 2009 – *Socio-anthropological investigation related to the acceptability of Plumpy'nut in Cambodia*. Phnom Penh, March, Research Document for the William J. Clinton Foundation, NCHADS and UNICEF, 56 p.

BOURDIEU P., 1997 – *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil, 318 p.

BOURDIEU P., WACQUANT L., 1992 – *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil, 272 p.

BRUN J., PAIX C., 2002 – « Regard sur la recherche urbaine ». In : *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Strates hors-série 2002, mis en ligne le 17 mai 2005, consulté le 12 septembre 2012. <http://strates.revues.org/557>

CABANES R., 1994 – Du quarantenaire au cinquantenaire : brève réflexion institutionnelle sur la constitution des objets de recherche. Objets, terrains, disciplines. Pratiques sociales et travail. *Les Cahiers*, 21.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHES Y., 2001 – *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

CALLON M., LATOUR B., 1991 – *La Science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, La Découverte.

CCDE, 2012a – *L'éthique du Partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. IRD Éditions.

CCDE, 2012b – *Guide de bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. IRD Éditions.

CÉFAÏ D. (éd.), 2001 – *Cultures politiques*. Paris, PUF.

CHABOUD C. et al., 2007 – *Madagascar face aux enjeux du développement durable : des politiques environnementales à l'action collective locale*. Paris, Karthala.

CHABROL F., 2008 – « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie ». In Fassin D. (éd.) : *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte : 229-244.

CHABROL F., 2012 – *Prendre soin de sa population. Le sida au Botswana, entre politiques globales et pratiques*

- locales de la citoyenneté*. Thèse doct. en sociologie, EHESS, Paris, 413 p.
- CHABROL F., GIRARD G. (éd.), 2010 – *VIH/sida. Se confronter au terrain. Expériences et postures de recherche*. Paris, ANRS.
- Chambre de Commerce et d'Industrie française au Vietnam (CCIFV), 2012 – *Annuaire 2012/ 2012 Directory*. Hô Chi Minh Ville, 304 p.
- CHATELIN Y., 1984 – « Les dominations scientifiques ». In Chatelin, Y., Arvanitis R. : *Forum Pratiques et Politiques Scientifiques* : 161-163.
- CLAYTON A., 1996 – *NGOs, Civil Society and the State: Building Democracy in Transitional Societies*. Oxford, Intrac publication.
- CLERC V., 2009 – Les politiques de résorption de l'habitat informel à Phnom Penh. Influence des organisations internationales et contradictions de l'action publique. *Géocarrefour*, 80 (3). <http://geocarrefour.revues.org/1160>.
- COLLECTIF COMMOD, 2005 – La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 165-168.
- COOK S. D. N., BROWN J. S., 1999 – Bridging epistemologies: the generative dance between organizational knowledge and organizational knowing. *Organization Science*, 10 : 381-400.
- COPANS J., 1998 – « Entre porteurs de valise et porteurs de savoir ». In Schlemmer B. (éd.) : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 211-267.
- COPANS J., 2010 – *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*. Paris, Karthala.
- COTTEN A.-M., 1967 – Une expérience d'approche du fait géographique en Afrique de l'Ouest. *Cah. Orstom, sér. Sci. hum.*, décembre : 57-63.
- COUDERC M., 2011 – *Enjeux et pratiques de la recherche médicale transnationale en Afrique. Analyse anthropologique d'un centre de recherche clinique sur le VIH à Dakar (Sénégal)*. Thèse doct. en anthropologie, univ. Aix-Marseille III, 507 p.
- Council for the Development of Cambodia, 1995 – *Development cooperation*. Phnom Penh, Development Cooperation Report 1994-95.
- COURADE G., 1994 – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, 410 p.
- COURADE G., 2007 – Géographe Orstom-IRD dans une Afrique en mouvement. *Revue Tiers Monde*, 191 : 553-572.
- COURET D., 1986 – *Trois exemples d'informatisation de données urbaines. Traitement de données localisées*. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires.
- COURET D., 1991 – « Application de la méthode d'analyse d'un système d'échelles au traitement géographique des données : traitement des données sur le logement du recensement 1982 de Quito (Équateur) au niveau de l'îlot ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom : 235-247.
- COURET D., LORTIC B., RAKOTOMALALA P., 1999 – *Téledétection de la dynamique du bâti dans le périmètre du grand Abidjan*. Opération de recherche BNETD – LCA-IRD, 14 mars au 10 avril 1999,

- centre IRD Aulnay-sous-Bois.
[http://www.bdville.ird.fr/cvd/BNETD/Page_0.php3r]
- COUTY P., 1984 – « Qui a peur des dominations scientifiques ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et Politiques Scientifiques*, Actes du Forum, Paris, Orstom : 165-169.
- COUTY P., 1989 – « Similitudes, simulacres et absence ». In Perrier E., Couty P., Iris J.-M., Renaud P., Pichon G., Mullon C. (éd.) : *La Modélisation : aspects pratiques et méthodologie*, Séminar 2, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 385-426.
- COUTY P., 1990 – *Apport Sciences Sociales et recherche multidisciplinaires à l'Orstom*. Document annexe, journées d'études 4-5-6 septembre, Paris, Orstom, p. 7.
- CROCHET S., 1998 – *Activités et idéologies des agences internationales en charge des programmes sida au Cambodge*. Paris, université de Nanterre/CNRS (ronéotypé).
- DANDOY G., SOURIS M., 1985 – « L'enjeu de l'Infographie ». In Dandoy G. (éd.) : *Traitement des données localisées*, Paris, Orstom : 11-28.
- DAY R. A., GASTEL B., 2011 – *How to write and publish a scientific paper*. Seventh Eds. Santa Barbara (CA), Greenwood, 310 p.
- DEMANGE E., 2010 – *La controverse « Abstain, be faithful, use a condom »*. *Transnationalisation de la politique de prévention en Ouganda*. Thèse doct. en science politique, CEAN Sciences Po Bordeaux.
- D'ERCOLE R., GLUSKI P., HARDY S., SIERRA A., 2009 – *Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud*. Présentation du dossier. *Cybergeo : European Journal of Geography* Dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud <http://cybergeo.revues.org/23964>
- DESCLAUX A., LANIÈRE I., NDOYE I., TAVERNE B., 2002 – *L'initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux*. Paris, ANRS.
- DESCLAUX-SALL C., COUDERC M., DESCLAUX A., 2012 – *Mobilisation des acteurs communautaires et scientifiques de la recherche en santé*. Dakar, réalisation : Cupillard M., CRCF, IRD, ANRS, vidéo, 17 mn.
- DESCOLA P., 1993 – *Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute Amazonie*. Paris, Terre Humaine.
- DESJEU D., 1992 – *Étude des effets de l'intervention de l'Orstom dans quatre pays tests, Mexique, Cameroun, Congo, Niger*. Étude réalisée à la demande du Comité national d'évaluation de la recherche, rapport de synthèse, Paris, 44 p. [www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/1992_12ORSTORMSynthese.pdf ; 21/08/2012]
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F. (dir.), 2011 – *Concepts clés de muséologie*. Paris, Icom/Armand Colin, 722 p.
- DROZ Y., 2009a – « Mythes et réalités du partenariat scientifique ». In Droz Y., Mayor A. (éd.) : *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : 17-34.
- DROZ Y., 2009b – La morale de l'interdiction de la clitoridectomie en pays kikuyu. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 118-137.
- DROZ Y., LAVIGNE J.-C., 2006 – *Éthique et développement durable*. Paris, Karthala/IUED.

- DROZ Y., MAYOR A. (éd.), 2009 – *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris, Karthala, 215 p.
- DROZ Y., MAYOR A., ROOST VISCHER L., THÉVOZ C. (éd.), 2001 – *Partenariats Nord-Sud/Forschungspartnerschafte*. Hamburg, Lit Verlag.
- DUCHEMIN J.-P., 1990 – Villes, espaces, aménagement. *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 131-133.
- DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., 1989 – *Sondages aréolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain*. Manuel de formation Orstom, Paris, 8 p., 15 fiches pédagogiques.
- EBOKO F., 2005 – Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique. *Cahiers d'études africaines*, 45 (2), 178 : 351-387.
- EBOKO F., 2005a – « Patterns of mobilization: political culture in the fight against AIDS ». In Patterson A.S. (ed.) : *The African State and the AIDS Crisis*, Ashgate, Aldershot : 37-58.
- EBOKO F., 2005b – Law against morality? Access to anti-AIDS drugs in Africa. *International Social Science Journal*, 186, Unesco : 713-722.
- EBOKO F., 2005c – Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. *Esprit*, Vues d'Afrique, août-septembre : 200-211.
- EBOKO F., 2005d – « Institutionnaliser l'action publique en Afrique : la lutte contre le sida au Cameroun ». In Quantin P. (éd.) : *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, Bordeaux-Paris, CEAN/Karthala : 263-287.
- EBOKO F., CHABROL F., 2005 – « Réappropriation du paradigme de la sécurité face au sida en Afrique : diffusions, confusions, inversions ». In Bagayogo-Penone N., Hours B. (éd.) : *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan : 193-219.
- EBOKO F., ENGUÉLÉGUÉLÉ M., OWONA NGUINI M. E., 2009 – Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique. *Télescope (École nationale d'administration publique – ENAP-Québec Canada)*, 15 : 52-67.
- EGROT M., TAVERNE B., 2006 – Essais cliniques, un objet social complexe. *Sciences au Sud*.
- EL QADÉRY M., 2010 – L'Afrique a-t-elle perdu le Nord ? Le Maghreb et ses dichotomies coloniales. *Cahiers d'Études Africaines*, 198-199-200 (1-2-3) : 731-754.
- ELLOUMI M., 2012 – La révolution tunisienne : ruralité vs urbanité. Quelques réflexions. *La lettre de l'IRMC* 8 (janvier-avril 2012) : 16.
- ENGUÉLÉGUÉLÉ M., 2008 – Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et sociétés*, 27 (1) : 3-28.
- ÉTIENNE M. (éd.), 2010 – *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable*, Paris, Éditions Quae.
- FABIAN J., 1983 – *Time and The Other? How Anthropology Makes its Object?* Colombia, Colombia University Press.
- FALL M., SAMBA A. LALOË F., 2006 – Fishing tactics and strategies in coastal demersal trawling fisheries in Senegal. *Aquatic Living Resources*, 19 (4) : 307-316.

- FASSIN D., 2000 – Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (1) : 95-116.
- FASSIN D., 2008 – « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses "autres" ». In Fassin D., Bensa A. (éd.) : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte : 299-320.
- FAVRET-SAADA J., 1977 – *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard.
- FISHER R. A., 1922 – On the mathematical foundations of theoretical statistics. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 222 : 309-368.
- FISHER R. A., 1925 – Theory of statistical estimation. *Proc. Camb. Philos. Soc.*, 22 : 700-725.
- GAILLARD J., 1990 – Les politiques d'aide à la recherche pour le développement du tiers monde : de l'assistance scientifique et technique à la coopération ? Le cas de la France. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 26 (3) : 407-427.
- GALLAIS J., 1989 – « Aux débuts de la géographie africaniste (1950-1960) ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 55-59.
- GAN A., 2012 – *Agriculteurs et paysans : nouveaux acteurs de la société civile et de la transition démocratique en Tunisie ?* Observatoire tunisien de la transition démocratique. [http://observatoiretunisien.org/upload/file/Gana%C2%A0%281%29.pdf]
- GELLNER E., 1969 – *Les saints de l'Atlas*. Paris, Bouchène.
- GHASARIAN C. (éd.), 2004 – *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin.
- GIOVALUCCHI F. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2009 – Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Revue Tiers Monde*, 198 : 383-406.
- GLEIZES M., 1985 – *Un regard sur l'Orstom, 1943-1983. Témoignage*. Paris, Orstom, 122 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/21898.pdf]
- GLUSKI P., COURET D., 2004 – Communiquer et diffuser l'information spatialisée : le Mini Atlas informatisé d'Addis-Abeba et les cartes interactives associées. Restitution des résultats du projet de recherche urbaine « Approche environnementale des dynamiques urbaines à Addis-Abeba, Éthiopie ». *Bulletin du Comité national de Cartographie*, Paris, 181 : 5-20.
- GOUROU P., 1989 – « Deux géographes Paul Pelissier, Gilles Sautter ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 23-25.
- GRUÉNAIS M.-É., 1999 (éd.) – *L'organisation de la lutte contre le sida en Afrique. Une problématique État/société civile*. Rapport ANRS/IRD, Paris.
- GRUÉNAIS M.-É., 2001 (éd.) – Un système de santé en mutation : le cas du Cameroun. *Apad*, bulletin n° 21.
- GRUÉNAIS M.-É., LOMBARD J. (éd.), 1992 – Recherches scientifiques en partenariat. *Journal des Anthropologues*, 46 : 1-91.
- GRUÉNAIS M.-É., OUATTARA F., RICHARD F., DE BROUWERE V.,

- 2012 – Anthropological Insights About a Tool for Improving Quality of Obstetric Care: The Experience of Case Review Audits in Burkina Faso. *Anthropology in Action*, 19 (2) : 27–36.
- GUBRY P., 2002 – *Quelques réflexions relatives à la recherche dans le domaine de la population au Viêt-nam. Séminaire franco-vietnamien sur la recherche en sciences sociales*, Hanoi (23-24 mai 2002), 14 p. [<http://recherche-iedes.univ-paris1.fr/IMG/pdf/200209GubryReflexionsRecherchePopulationVN.pdf> ; 09/03/2012]
- GUBRY P., 2004 – « La coopération récente dans le domaine de la recherche démographique au Viêt-nam ». In Simon-Cortés N., Teissonnière A. (éd.) : *Viet Nam, une coopération exemplaire. Henri Van Regemorter (1925-2002) : Parcours d'un militant*, Paris, Comité pour la Coopération scientifique et technique avec le Viet Nam (CCSTVN), L'Harmattan : 210-215.
- HABERMAS J., 1981 (trad. 1987) – *Théorie de l'Agir Communicationnel*. Paris, Fayard.
- HAHONOU E. K., 2000 – *Étude socio-anthropologique des interactions entre usagers et agents de la santé. Le cas du service des urgences de l'Hôpital National de Niamey*. Marseille, EHESS, mémoire de DEA.
- HAMELIN P. et al. 2012 – *Rapport d'activités CORUS et AIRE-Sud*. Paris, MAEE/IRD/AIRD.
- HAMMOUDI A., 1974 – Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique et sainteté, réflexion sur les thèses de Gellner. *Hesperis Tamuda*, 15 : 147-180.
- HANCART PETITET P., 2010 – Des hôtesses de karaoké à Phnom Penh. Négociations des risques en santé de la reproduction. *Mousson Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-est*, IRSEA (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique), 15 : 137-155.
- HANCART PETITET P., 2011 – « "Choix" contraceptifs des femmes vivant avec le VIH au Cambodge ». In Desclaux A., Msellati P., Sow K. (éd.) : *Les femmes à l'épreuve du VIH dans les pays du Sud. Genre et accès universel à la prise en charge*, Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida : 179-192.
- HANCART PETITET P., 2012 – Anthropology and Clinical Trial Emerging Reproductive Issues in Cambodia. *International Journal of Social Science and Humanity*, 2 (2) : 139-142.
- HANCART PETITET P., BORAND L., PHENG P. et al. 2012 – *Medically non recommended pregnancies and clinical trials: insights from the CAMELIA ANRS 1295-CIPRA KH001 in Cambodia*. Abstract N° MOPE420, Washington DC USA.
- HANCART-PETITET P., DUMAS C., FAURAND-TOURNAIRE A.-L., DESCLAUX A., VONG S., 2011 – Social and cultural dimensions of hygiene in Cambodian health care facilities. *BMC Public Health*, 11 (1) : 83.
- HARDY S., 2009a – Enjeux et fractures de la Bolivie en 2009. *EchoGéo, Sur le vif* : <http://echogeo.revues.org/10965>
- HARDY S., 2009b – La vulnérabilité de l'approvisionnement en eau dans l'agglomération pacéniennne. Le cas du sous-système El Alto. *Cybergeo : European Journal of Geography*, dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud, document 457.
- HARDY S., 2011 – Gestion des risques, gestion des situations d'urgence à La Paz. Base de données et cartographie d'aide à la décision. *Le monde des cartes*, 207 : 49-62.

- HARDY S., SIERRA A., 2011 – Vulnérabilités des aires urbaines de haute altitude : La Paz et Quito. *Montagnes tropicales*, 1 : 67-80.
- HASSENTEUFEL P., 2005 – « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes ». In : *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, coll. Curapp : 105-124.
- HASSENTEUFEL P., 2011 – *Sociologie politique de l'action publique : l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2^e édition, 313 p.
- HICKEY S., MOHAN G. (eds), 2005 – *Participation – From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*. Zed Books.
- HUBERT B., 2004 – *Pour une Écologie de l'Action. Savoir Agir, Apprendre, Connaître*. Arguments, Paris.
- IRD, 2001 – *Contrat pluriannuel de l'Institut de recherche pour le développement 2001-2004 signé le 17 avril 2001*. Textes de référence de l'IRD, 6, 46 p.
- IRD, 2010 – *L'IRD demain, contrat d'objectifs État – IRD 2011-2015*. IRD, 27 p.
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2005 – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide_bonnes_pratiques_17052005.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2008 – *Responsabilité et partage en Sciences humaines et sociales*. Atelier organisé par le CCDE et le département Sociétés et santé (DSS) de l'IRD, Dourdan, 13 mars 2008, 63 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/colloques/colloques-ccde-2005-2009/colloque-dourdan-2008 ; 02/09/2012]
- IRD, Comité Consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012a – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement (2^e édition)*. Paris, 22 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/textes-de-referance/guide-des-bonnes-pratiques-de-la-recherche-pour-le-developpement ; 24/05/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012b – *Éthique du partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. Marseille, 11 p. [www.ird.fr/content/download/46084/353880/version/3/file/Partenariat+def+avril+2012.pdf ; 24/05/2012]
- IRD, Consultative committee on professional conduct and ethics (CCDE), 2005 – *Guide on good practice in research for development*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide%20of%20good%20practice.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Mission générale de la géostratégie et du partenariat (M2GP), 2012 – *Charte du partenariat de la recherche pour le développement*. Marseille, 1 p. [www.ird.fr/content/download/47832/368526/version/2/file/charte_partenariat_FR_pourWord.pdf ; 24/05/2012]
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003 – *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala.
- JENNAR R. M., 2010 – *Trente ans depuis Pol Pot, le Cambodge de 1979 à 2009*. Paris, L'Harmattan.
- KALJONEN M., 2006 – *Co-construction of agency and environmental management. The case of agri-environmental policy implementation*

- at Finnish farms. *Journal of Rural Studies*, 22 : 205-216.
- KASPERSON R. E., 2006 – Rerouting the stakeholder express. *Global Environmental Change*, 16 : 320-322.
- KILANI M., 1992 – *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'Oasis d'El Ksar*. Genève, Labor et Fides.
- LALOË F., BERGERARD P., SAMBA A., 1981 – *Contribution à l'étude de la pêche de Kayar. Étude d'une partie des résultats du suréchantillonnage de 1978 concernant les pirogues motorisées pêchant à la ligne*. Doc. Sci. Cent. Rech. Océano. Dakar Thiaroye, 79, 45 p.
- LALOË F., SAMBA A., 1990 – *La pêche artisanale au Sénégal : ressource et stratégies de pêche*. Paris, Orstom, coll. Études et thèses.
- LALOË F., SAMBA A., 1991 – A simulation model of artisanal fisheries of Senegal. *ICES Mar. Sci. Symp.*, 193 : 281-286.
- LAMBIN E. F., 2005 – Conditions for sustainability of human-environment systems: Information, motivation, and capacity. *Global Environmental Change*, 15 : 177-180.
- LAMBIN E. F., GEIST H. J. (eds), 2006 – *Land-Use and Land-Cover Change. Local Processes and Global Impacts*. Springer, Berlin.
- LATOUR B., 1989 – *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1997 – *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1999 – *Politiques de la Nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte, Paris.
- LATOUR B., 2001 – *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*. Paris, Éditions Quae.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1979 – *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. (éd. 1988) La Découverte, Paris.
- LAVAL P., 1984 – « Comment se définit la politique française de coopération scientifique ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Pratiques et politiques scientifiques*, actes du Forum des 6 et 7 février 1984, Paris, Orstom : 33-35.
- LAVIGNE DELVILLE P., 1997 – À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? Points de vue d'un 'agent double'. *Bulletin de l'Apad*, 14 : 79-107.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2007 – « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement ». In Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 127-150.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2012 – Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la « révolution du management de projet ». *Revue Tiers Monde*, 211 : 153-168.
- LE BRIS E., LE ROY E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1990 – L'urbanisation dans les pays en développement. Comment faire passer le point de vue d'un géographe dans les équipes multidisciplinaires ? *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 137-138.
- LE MEUR P.-Y., 2007 – « Anthropologie et développement. Une relation à plaisanterie ? ». In : *Une anthropologie entre rigueur*

- et engagement, Leiden/Paris, Apad/Karthala : 151-174.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie Réciproque*. Paris, CNRS.
- LEARN GROUP (eds), 2000 – *Cow up a tree. Knowing and learning for change in agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. Paris, Éditions Quae.
- LEEUWIS C., 2000 – Reconceptualizing participation for sustainable rural development: Towards a negotiation approach. *Development and Change*, 31 : 931-959.
- LEFÈVRE P., 2003 – « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en salud ». In Suremain (de) C.-É., Lefèvre P., Rubín de Celis E., Sejas E. (eds) : *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*, La Paz, Éditions de l'Institut français d'études andines/ Institut de recherche pour le développement/Plural : 455-478.
- LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., 2004, « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en Salud ». In Gasché J. (ed.) : *Crítica de proyectos y proyectos críticos de desarrollo. Una reflexión latinoamericana con énfasis en la Amazonía*, Iquitos, Instituto de Investigaciones de la Amazonía Peruana : 43-59.
- LEPAPE M., 1998 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris, Karthala.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie réciproque*. Paris, CNRS Éditions.
- LESERVOISIER O. (éd.), 2005 – *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*. Paris, Karthala.
- LESERVOISIER O., VIDAL L., (éd.), 2007 – *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LEVALLOIS M., 1994 – Une idée géniale qui a réussi et qui est toujours d'actualité : l'Orstom. *Mondes et cultures*, t. 54 2-3-4 : 227-236.
- LORTIC B., COURET D., 2011 – *Manuel de cartographie rapide. De l'échelle de la région à celle du mobilier urbain*. IRD, Marseille.
- MAINET G., 1994 – Recherches de géographie urbaine en Afrique Occidentale. *Espace Tropicale*, 12 : 110-117.
- MANOU-SAVINA A., ANTOINE P., DUBRESSON A., YAPI DIAHOU A., 1985 – Les en-haut des en-bas et les en-bas des en-haut : classes moyennes et urbanisation à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Tiers Monde*, 26 (101) : 55-68.
- MASSÉ R., 2009 – Anthropologie des moralités et de l'éthique : essai de définitions. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 21-41,
- MATHIEU M., 2002 – *Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse doct. en ethnologie et anthropologie sociale, Marseille, EHESS. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00421389/fr/>.
- MATHIEU M., 2012 – « L'auxiliaire ». Une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement. *Bulletin de l'Apad*, (34-6) : 147-174.

- MAX-NEEF M. A., 2005 – Foundations of transdisciplinarity. *Ecological Economics*, 53 : 5-16.
- MELLITI I. 2006 – Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53 (2) : 163-176.
- MELLITI I., MAHFOUDH-DRAOUI D., 2009 – Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels. *Sociologies pratiques*, 19 : 125-140.
- MERMET L., BILLÉ R., LEROY M., NARCY J. B., POUX X., 2005 – L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 127-137.
- MICHEL A., LORTIC B., BARBARY O., DUREAU F., SOURIS M., 1988 – « Segmentation et classification sur une image satellite SPOT en milieu urbain : application à la ville de Quito (Équateur) ». In Peroche B. (éd.) : *Actes du 1^{er} colloque scientifique international PIXIM 88*, Paris, Hermès : 361-377.
- MONTAGNE R., 1931 – *La vie sociale et la vie politique des berbères*. Paris, Éditions du comité de l'Afrique française.
- MORIN E., LE MOIGNE J.-L., 1999 – *L'Intelligence de la Complexité*. Paris, L'Harmattan.
- MURDOCH J., 1998 – The spaces of actor-network theory. *Geoforum*, 29 : 357-374.
- MYSLIWIEC E., 1988 – *Punishing the poor. The internal isolation of Kampuchea*. London, Oxfam, UK.
- NAY O., 2009 – Administrative Reform in International Organizations : The case of the Joint Programme on HIV/AIDS. Questions de recherche/ Research in Question. *CERI Sciences Po*, Paris, 30, octobre 2009 : 1-37.
- NAY O., 2010 – Policy Transfer and Bureaucratic influence in the United Nations: The case of AIDS. *Questions de recherche/Research in Question. CERI Sciences Po*, Paris, 33, septembre 2010 : 1-28.
- NICOLESCU B., 2000 – Transdisciplinarity and complexity. *Bulletin interactif du CIRET* (Centre international de Recherches et études transdisciplinaires), Paris.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000 – Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41 (3) : 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2004 – Le chaînon manquant. *Le courrier de la planète*, 74 : 36-40.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 2011 – Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines*, 51, 2-3 : 511-528.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 – « Promoting research in a context where consulting dominates: the experience of the Lasdel research laboratory in Niger and Benin ». In Lame (de) D., Mazzochetti J. (eds) : *Interfaces empiriques de la mondialisation*, Tervuren, Royal Museum for Central Africa : 43-59.
- OLSSON P., GUNDERSON L. H., CARPENTER S. R., RYAN P., LEBEL L., FOLKE C., HOLLING C. S., 2006 – Shooting the rapids: Navigating transitions to adaptive governance of socio-ecological systems. *Ecology and Society*, 11 (1) : 18. [<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art18/>]
- ORTNER S. B., 2006 – *Anthropology and Social Theory: culture, power,*

- and the acting subject. Durham and London, Duke University press, 188 p.
- OUATTARA F., 1999 – *Savoir-vivre et honte chez les Senufo Nanerge (Burkina Faso)*. Thèse doct. en sciences sociales, Marseille, EHESS.
- OUATTARA F., 2002 – Gouvernances quotidiennes au cœur des structures de santé. Les cas d'Orodara et de Banfora, Burkina Faso. *Bulletin de l'Apad* : 23-24.
- OUATTARA F., 2004 – Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44 (175) : 635–657.
- OUATTARA F., RIDDE V., 2013 – Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2) : 231-246.
- OUÉDRAOGO R., 2006 – *Les évacuations sanitaires des femmes enceintes à la maternité du CSPS du secteur 28 de Ouagadougou (district sanitaire du secteur 30, Ouagadougou, Burkina Faso)*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.
- OVESEN J., TRANKELL I.-B., 2010 – *Cambodians and Their Doctors A Medical Anthropology of Colonial and Post-Colonial Cambodia*. London, NIAS Press.
- PALIER B., SUREL Y., 2005 – « Les trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 55, (1) : 7-32.
- PECH N., SAMBA A., DRAPEAU L., SABATIER R., LALOE F., 2001 – Fitting a model of flexible multifleet-multispecies fisheries to the Senegalese artisanal fishery data. *Aquatic living resources*, 14 : 81-98.
- PELTRE P., 1990 – La géographie à l'Orstom. *La Géographie*, 12-13 décembre, Grands colloques de prospective, Éditions MRT : 209-213.
- PERROIS L., 1994 – Sciences et société : 50 ans (et plus) de dialogue à l'Orstom. *Mondes et Cultures*, 44 (2-3-4) : 237-255.
- PERROT M.-D., RIST G., SABELLI F., 1992 – *La mythologie programmée ; l'économie des croyances dans la société moderne*. Paris, PUF.
- PIRON M., 1991 – « Méthode pour le croisement de variables qualitatives dans les enquêtes à plusieurs niveaux ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, : 213-233.
- POUPON H., 1993 – Le partenariat avec le Sud. Politique et moyens. Paris, Orstom, *Les dossiers de l'Orstom*, 2, 58 p.
- REIKAT A., 2012 – Jeux de rôles ou l'« intermédiaire professionnel » a-t-il une place dans le système de l'aide au développement. *Bulletin de l'Apad* : 175-191.
- RENAUD F., 2010 – *Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France*. Paris, Éditions Nouveau Monde.
- RENAUD P., 2006 – Le projet RIO : innovation en coopération. TIC et développement. *La revue électronique*, 2, 14 p. [www.tic.ird.fr/spip0d02.html?article177 ; 07/08/2012]
- RIAUX J., à paraître – Engager la construction d'un regard socio-hydrologique : les archives catalyseurs de l'interdisciplinarité. *Nature, sciences et sociétés*.
- RICHARD F., OUÉDRAOGO C., ZONGO V., OUATTARA F., ZONGO S., GRUÉNAIS M.-É., DE BROUWERE V., 2009 – The Difficulty of Questioning Clinical Practice: Experience of Facility-based Case Reviews in

- Ouagadougou, Burkina Faso. *BJOG: An international journal of obstetrics & gynaecology*, 116 (1) (January) : 38-44.
- RIDDE V., CAPELLE F., 2011 – La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud. *Revue canadienne de santé publique*, 102 (2) : 152–156.
- RIOU G., 1984 – « La connaissance des régions intertropicales peut-elle être indépendante, ou est-elle dominée ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Forum pratiques et politiques scientifiques* : 171-181.
- RIST G., 1996 – *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po.
- RIST G. (éd.), 2002 – *Les mots du pouvoir ; sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris et Genève, PUF/IUED, coll. Nouveaux Cahiers de l'IUED 13
- RIST G., SABELLI F., 1986 – *Il était une fois le développement*. Lausanne, Editions d'en bas.
- RUBÍN DE CELIS E., LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., KOLSTEREN P., 2000 – « Transdisciplinarity in practice. Lessons from an international action-research and development project ». In SFIO Technology (ed.) : *Proceedings of the International Transdisciplinarity 2000 Conference (Transdisciplinarity: Joint Problem-Solving among Science, Technology and Society)*, Workbook II Mutual Learning Sessions, Zurich, Swiss Federal Institute of Technology : 124-128.
- RUPELLAN A., 1984 – « Les discours officiels et l'épreuve de la réalité ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et politiques scientifiques*, Orstom : 33-35.
- RUPELLAN A., 1988 – Une priorité pour les pays du Tiers-Monde. La recherche scientifique, facteur de développement. *Le Monde Diplomatique* août 1988, Paris, p. 24.
- SAHLINS M., 2000 – *Culture in practice: selected essays*. New-York, Zone books.
- SAILLANT F., 1999 – « Les soins, phénomène social total : plaidoyer pour une pratique ancrée de l'interdisciplinarité ». In Goulet O., Dallaire C. (éd.) : *Soins infirmiers et sociétés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur : 135-158.
- SAMBA A., LALOË F., 1991 – « Upwelling sénégal-mauritanien et pêche du tassergal (*Pomatomus saltator*) sur la côte Nord du Sénégal ». In Cury P., Roy C. (éd.) : *Pêcheries ouest-africaines, variabilité, instabilité et changement*, Paris, Orstom : 307-310.
- SAME EKOBO M., 2011 – *Le palu à l'heure du sida*. Document de travail, Projet Corus 6091, multigr., 30 p.
- SCHEPER-HUGHES N., WACQUANT L., 2002 – *Commodifying Bodies*. SAGE.
- SCHLEMMER B., 1998 – « La responsabilité du chercheur dans la pratique de l'anthropologie française ». In Schlemmer B. : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 228-250.
- SIMEU KAMDEM M., TCHAWA P., JANIN P. (éd.), 2012 – *Pour une géographie du développement : autour de la recherche de Georges Courade*. Paris, Karthala, Hommes et sociétés.
- SMITH A., 2013 – « L'analyse des politiques publiques ». In Balzacq T., Ramel F. (éd.) : *Traité des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SOURIS M., 2002 – *La construction d'un système d'information géographique, principes et algorithmes du système Savane*.

Thèse doct., univ. de la Rochelle, 505 p.

STILWELL J., SAMBA A., FAILLER P., LALOË F., 2010 – Sustainable development consequences of European Union participation. *Senegal's marine fishery, Marine policy*, 34 : 616–62.

STOCKING G. W. (ed.), 1983 – *Observers Observed. Essays on Ethnographic Fieldwork*. Madison, The University of Wisconsin Press.

SUREMAIN (DE) C.-É., LEFÈVRE P., RUBÍN DE CELIS E., SEJAS E. (eds), 2003 – *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*. La Paz, Plural/Institut de recherche pour le développement/Éditions de l'Institut français d'études andines.

TAVERNE B., DESCLAUX A., SOW P. S., DELAPORTE E., NDOYE I., 2012 – *Évaluation de l'impact bioclinique et social, individuel et collectif, du traitement ARV chez des patients VIH-1 pris en charge depuis 10 ans dans le cadre de l'ISAARV – Cohorte ANRS 1215*. Rapport final, mai, Dakar, CNLS/CRCF/IRD/ANRS.

TCHALA ABINA F., 1992 – Requiem pour l'ISH ou la fin de l'approche pluridisciplinaire inter-institutionnelle au Cameroun. *Bulletin de l'Apad*, 3, <http://apad.revues.org/385>.

TESSIER O., 2008 – « La recherche socio-anthropologique "sous contrat" : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-123 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2007/07/Tam-Dao-2007-FR-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TESSIER O., 2008 – Recherche socio-anthropologique « sous contrat » : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-124 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2010/03/Tam-Dao-2007-VN-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TEULIER R., HUBERT B., 2004 – Des concepts intermédiaires pour la conception collective. Les situations d'action collective avec acteurs hétérogènes. *École d'été CNRS « Cognition et TIC »*, Carry le Rouet.

THIAO D., LALOË F., 2012 – A system of indicators for sustainability: an example from the Senegalese fisheries. *Marine Resource Economics*, 27 (3) : 267-282.

THIAO D., CHABOUD C., SAMBA A., LALOË F., CURY P., 2012 – Economic dimension of the collapse of the false cod *Epinephelus aeneus* in a context of ineffective management of the small-scale fisheries in Senegal. *African Journal of Marine Science*, 34 (3) : 305-311.

VAN DE KERKHOFF M., WIECZOREK A., 2005 – Learning and stakeholder participation in transition processes towards sustainability: Methodological considerations. *Technological forecasting & social change*, 72 : 733-747.

VIDAL L., 2010 – *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*. Paris, La Découverte.

VIDAL L., KUABAN C. (éd.), 2011 – *Sida et tuberculose : la double peine ? Institutions, professionnels et sociétés face à la co-infection*

au Cameroun et au Sénégal. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

Viện Kinh Tế Thành phố Hồ Chí Minh, 2008 – Kỹ yếu. Viện Kinh Tế TP. Hồ Chí Minh, 1988-2008, TP.HCM, xviii-357 tr. [*Institut de recherche économique de Hồ Chí Minh-Ville, 2008, Actes. L'institut de recherche économique de Hồ Chí Minh Ville (1988-2008). HCMV, xviii-357 p.*]

WINTER G., 1990 – *Le projet de l'Orstom : première proposition*. Bondy, Journées d'études Orstom.

WINTER G., 1991 – *Orstom, le projet d'établissement*. Paris, Orstom.

WINTER G., 2010 – *À la recherche du développement. Un fonctionnaire au service d'une passion*. Paris, Karthala.

WORLD BANK AND ASIAN DEVELOPMENT BANK, 2004 – *Disease control and health development project*. Kingdom of Cambodia, report 26648-KH.

ZONGO S., 2005 – *Approche anthropologique des accouchements à domicile dans le district sanitaire du secteur 30 de Ouagadougou : les cas du CMA du secteur 30 de Ouagadougou et du CSPS de Koubri*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.

ZORICH D., WAIBEL G., ERWAY R., 2008 – *Beyond the silos of the LAMs: Collaboration among libraries, archives and museums*. Report produced by OCLC Research. Published online at: www.oclc.org/programs/reports/2008-05.pdf

[http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/Key_Concepts_of_Museology/Museologie_Francais_BD.pdf]



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0